



Cercle de silence du Bassin creillois

25 février 2016

18h -> 19h devant la gare de Creil

« La liberté seule tue l'égalité et l'égalité imposée détruit la liberté. C'est seulement la fraternité qui permet de maintenir la liberté, en continuant pourtant la lutte pour supprimer les inégalités. » Edgar Morin

Non, la fermeture des frontières n'est pas une solution ! Les migrants ont survécu à la guerre, à la pauvreté, aux persécutions, aux naufrages... et l'Europe voudrait les remettre à l'eau ?

Non, les migrants ne sont pas nombreux en Europe ! La plupart d'entre eux reste dans les pays proches de leur.

Non, les migrants ne prennent pas le travail des Français ! Ils font souvent le travail dont les Français ne veulent pas.

Non, les migrants ne sont pas des hordes barbares ; Ce sont des hommes, des femmes, parfois diplômé(e)s, des enfants qui vont à l'école !

NON, les tests osseux ne donnent pas l'âge des enfants mineurs ! Ces tests ne reposent sur aucune réalité scientifique.

NON, l'enfermement des enfants en centre de rétention n'est pas abandonné par le gouvernement : encore 105 mineurs en 2015.

OUI, par leurs impôts et leurs cotisations sociales, les migrants « rapportent » plus à la société que le coût des mesures de solidarité.

Dans le bassin creillois, par exemple :

X, jeune lycéen, a besoin d'une autorisation de séjour pour effectuer un stage en entreprise sans lequel sa formation ne sera pas validée.

Y. et Z. , réfugiés afghans viennent de la jungle de Calais. Z. est hospitalisée. Complicé de faire une demande d'asile.

La minorité de T. , lycéen, est contestée par un test osseux. Va-t-il pouvoir obtenir l'asile ?

U. et V. veulent se marier. Malgré leur attestation d'hébergement, leur inscription à l'état civil est bloquée pour l'instant.

Pour son renouvellement d'AME la Sécurité sociale réclame à W. une facture des charges que lui ferait payer la personne qui l'héberge à titre humanitaire. Subtile remise en cause du droit à l'AME et retour du délit de solidarité ?

TOUS CITOYENS ET SOLIDAIRES, VIVONS ENSEMBLE LA FRATERNITÉ QUI PERMET DE MAINTENIR LA LIBERTÉ EN CONTINUANT À LUTTER POUR L'ÉGALITÉ

« Solidarité sans papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois », association à l'initiative du Cercle de silence du Bassin creillois, assure chaque semaine des permanences pour soutenir et accompagner des personnes dans leurs démarches et leurs luttes en vue d'obtenir un titre de séjour.

Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, Esplanade de la fraternité à Creil – 03 44 24 54 64 / Réunions ouvertes de l'association une fois par mois ; adhésion 5 € ; contactez-nous. cercle.silence.creil@gmail.com ; [@sanspapiercreil](https://www.solidaritesanspapiers.blogspot.fr) ; <http://www.solidaritesanspapiers.blogspot.fr>

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique